

1 101 065 Mercis!



Les membres de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno réunis en assemblée générale annuelle le 9 avril dernier ont voté pour un partage des excédents et pris connaissance du bilan de la distinction coopérative de leur caisse, soit :

- 715 000 \$ en Ristournes individuelles
- 50 000 \$ en Ristournes collectives
- 60 492 \$ en Dons et commandites
- 41 874 \$ en partenariats de projets du Fonds d'aide au développement du milieu
- 233 699 \$ en Avantages exclusifs aux membres Desjardins (rabais et remises en argent sur des produits et services)

En tout, c'est 1 101 065 \$ qui ont été remis à la communauté en 2017, soit 21 174 \$ / semaine.

Merci aux 18 349 membres qui contribuent au développement de nos communautés en choisissant Desjardins.

Décisions de l'assemblée

- Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes :
 - 2,75 %
- Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes
 - 2,75 %
- Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
- Adoption de la répartition des excédents annuels
 - 715 000 \$ en ristournes
 - 50 000 \$ alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu
- Adoption des modifications au règlement de régie interne
 - Augmentation du nombre de dirigeants au conseil d'administration (article 8.1)
 - Limitation du nombre de mandats à la présidence de la Caisse (article 11.1)

Élections

- Conseil d'administration
 - Samuel Emery
 - Olivier Fafard
 - Gérald Jenkins
- Conseil de surveillance
 - Denis Lamothe